



TAXE D'APPRENTISSAGE

Année 2018

Bordereau de promesse de versement

DATE LIMITE D'ENVOI

28 février 2018

PARTENAIRE

Société : _____

Adresse : _____

Code Postal : / / / / / / Localité : _____

Téléphone : / / / / / / / / / / / / Fax : _____

Courriel : _____

Code APE : / / / / / / N° Siret : / / / / / / / / / / / / / / / / / Effectif : / / / / /

Représentée par : _____

Fonction : _____

Téléphone : / / / / / / / / / / / / Courriel : _____

Notre société souhaite participer au développement de la Section d'Enseignement Général et Professionnelle Adaptée du collège Reynier et demande à l'organisme collecteur ci-dessous de verser au collège Reynier, au titre de la taxe d'apprentissage 2017 dans la catégorie A, la somme de €

ORGANISME COLLECTEUR

Nom de l'organisme collecteur :

Adresse : _____

Code Postal : / / / / / / Localité : _____

Formulaire à retourner à :

→ Votre organisme collecteur en désignant le collège Reynier code RNE 0831012Z comme bénéficiaire

→ Copie de ce formulaire au collège Reynier – rue de la Cauquière – BP 103 – 83 140 – SIX-FOURS-LES-PLAGES - Contact 0494 98 88 40 – gestionnaire-0831012z@ac-nice.fr

La Segpa du collège Reynier de Six-Fours, la principale du collège et son directeur-adjoint chargé de la Segpa, les enseignants et les élèves vous remercient de votre contribution pour l'année scolaire 2018